



PCDR Aubange - CLDR

08 avril 2024

Compte-rendu

Aubange



Présents :

Participants : 11 personnes – voir liste en annexe

FRW : Gervaise Ropars, Alexandra Thiry et Annick Samyn, agents de développement

Administration communale : Jennifer Paoletti et Axelle Lefèvre

Ordre du jour :

- 1- Approbation du CR de la réunion du 3/07/23
- 2- Mise en œuvre du PCDR : actualités
- 3- Comment communiquer sur le PCDR : discussion
- 4- Comment recruter de nouveaux membres de la CLDR : discussion
- 5- Divers
- 6- Drink de clôture

M. Kinard, bourgmestre et Mme Biordi, Echevine du Développement rural introduisent la réunion, se remémorent le chemin parcouru et remercient les membres de la CLDR, l'Administration communale et la FRW pour le travail accompli.

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 03 juillet 2023

Il n'y a pas de remarques. Le compte-rendu est approuvé.

2- Mise en œuvre du PCDR : actualités

a. De nouvelles têtes

Du côté de l'administration communale, Axelle Lefèvre change de service au sein de l'administration. C'est Jennifer Paoletti qui reprend le suivi du PCDR au sein de l'équipe des marchés publics.

Du côté de la fondation rurale il y a aussi du changement, car Alexandra Thiry débute le suivi d'une nouvelle commune et c'est Annick Samyn qui va continuer à suivre le PCDR aux côtés de Gervaise Ropars.

b. Début de la phase de mise en œuvre du PCDR

Comme cela avait été annoncé, une délégation d'Aubange est allée défendre le PCDR au pôle aménagement du territoire (PAT) le 1^{er} décembre 2023.

Suite au succès de cette expérience, le dossier a été présenté au Gouvernement wallon par la Ministre Tellier qui l'a validé le 8 février 2024 pour une validité de 10 ans. Le dossier a pu passer très vite, puisque seulement 3 mois après le PAT, le Gouvernement a pris sa décision.

→ Aubange a ainsi accès aux subsides en développement rural jusqu'au 8 février 2034.

Les membres de la CLDR qui ont fait partie de la délégation, M. Gilson et M. Spoiden ont partagé leur ressenti :

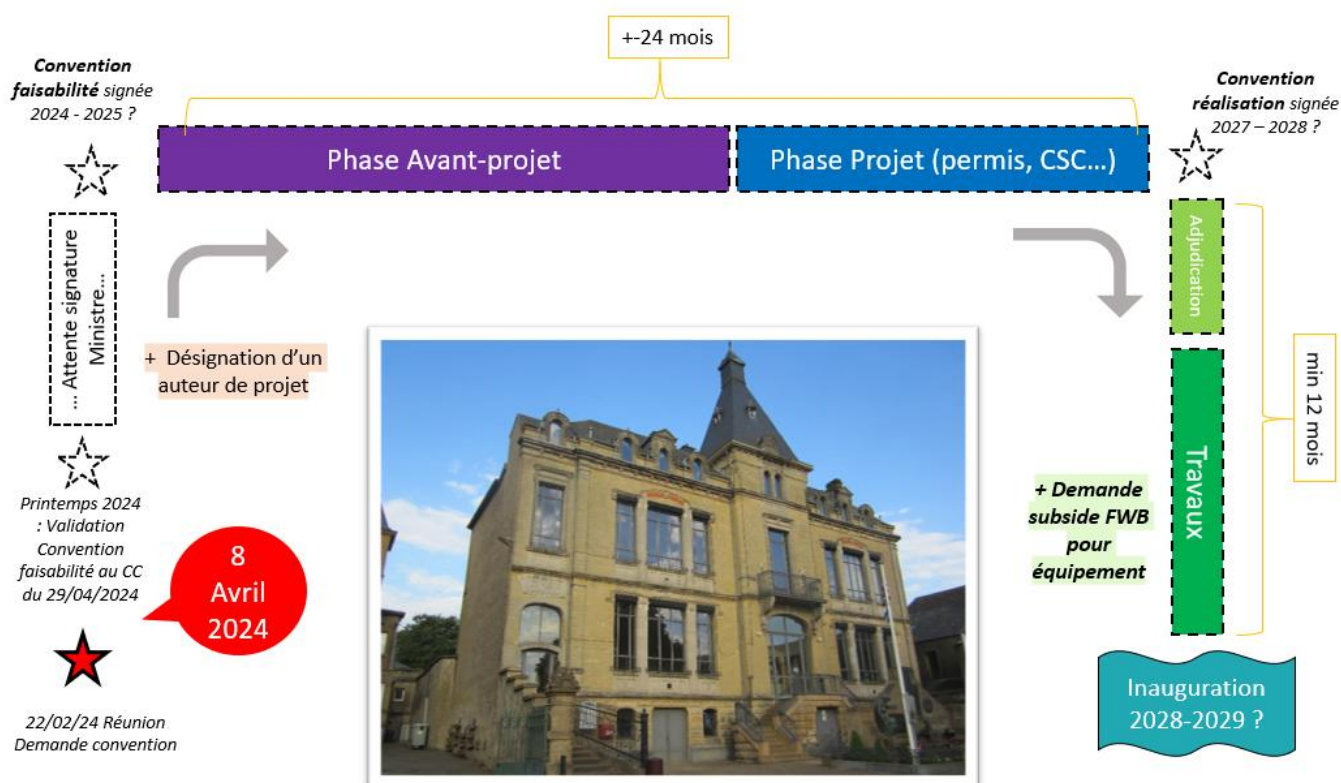
- C'est une expérience assez inhabituelle que de passer devant un jury
- Nous avons été confrontés à des experts de toute sorte, dont certains étaient plus agréables que d'autres...

c. Début des démarches pour la 1^{ère} demande de convention

Par un coup de chance du calendrier, la Commune a pu effectuer la réunion de demande de subvention pour l'ancien hôtel de ville d'Halanzuy très rapidement après la décision du gouvernement wallon.

Le 22 février 2024, le projet a donc été présenté à une personne du SPW qui s'occupe du développement rural (Mme Frankard du SPW-DDR), mais également à une personne de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Mme Delvaux de la FWB) pour obtenir un financement des installations culturelles (principalement la bibliothèque).

Il s'agit du point de départ d'un très long processus qui se terminera, au mieux avec des travaux en 2028.



On distingue trois grandes étapes :

- La **demande de convention** avec la réunion de coordination organisée le 22/02/24, le passage de la convention au Conseil communal prévue le 29/04/24. Nous sommes à ce stade.
- La **convention faisabilité** est ensuite signée par la Ministre et notifiée par le SPW. La commune a alors 2 ans pour réaliser un avant-projet et un dossier projet (permis, CSC...).
- La **convention réalisation**, validant le dossier projet, sera alors signée par la Ministre et notifiée par le SPW. Cela permettra à la commune de réaliser la phase d'adjudication et de travaux. La demande de subvention pour l'équipement auprès de la FWB se fait 12 mois avant les dépenses.

Le projet sera ainsi progressivement précisé grâce à un auteur qui devra être recruté et travaillera avec la CLDR et les futurs utilisateurs pour, à terme, réaliser un dossier complet avec des estimations précises et toutes les autorisations urbanistiques, etc.

Questions – réponses :

- *Faut-il attendre la fin des travaux de ce projet avant de démarrer le projet suivant ?*
→ Non, heureusement. L'idée est de lancer régulièrement de nouveaux projets, notamment en fonction des capacités financières de la commune.
- *Les projets doivent-ils être terminés à la fin des 10 ans pour obtenir les subsides ?*
→ Non, les subsides sont acquis s'ils ont été demandés avant la fin des 10 ans. Une fois la convention de subsidiation signée, elle est définitive peu importe la durée de mise en œuvre.

d. Programme de l'année 2024

L'année 2024 a donc bien démarré avec la demande de convention pour l'ancien hôtel de ville d'Halanzky, dont la 2^{ème} étape sera de recruter un auteur de projet.

Par ailleurs, il est maintenant nécessaire de communiquer et informer sur l'ensemble des projets pour faire évoluer le PCDR le plus efficacement possible à travers deux démarches :

- Recherche de synergies entre le PCDR et les services communaux : la FRW est invitée à informer les différents services communaux susceptibles d'apporter leur aide aux projets.
- Communication à la population sur le contenu du PCDR et pour recruter de nouveaux membres au sien de la CLDR

3- Comment communiquer sur le PCDR et recruter de nouveaux membres : discussion

a. Les canaux de communication

Dans un premier temps, la Commune a déjà programmé d'utiliser ses canaux de communication habituels pour signaler l'approbation du PCDR :

- Mail à toutes les personnes ayant contribué (réunions villageoises, plateforme, GT...)
- Post sur le site web et sur le FB communal
- Article dans le bulletin communal (pour le 3 mai au plus tard)

La FRW propose également de recruter de nouveaux membres pour intégrer la CLDR, les raisons sont les suivantes :

- L'Opération de développement rural entre dans une nouvelle phase : la mise en œuvre des projets. Avec cette nouvelle phase, beaucoup de choses vont changer :
 - Le rythme des réunions sera de 4 par an a priori, parfois quelques réunions supplémentaires pour un projet en particulier avec les personnes intéressées.
 - Le contenu des réunions qui seront orientées projets, donc plus dans le concret, dans le présent.
- Les élections vont changer le quart communal
- Le niveau de participation tend à diminuer
- Pour s'assurer du maintien de la représentativité (villageoise, âge, genre...) même après le changement du quart communal

- Pour avoir une sécurité dans le nombre de citoyens s'il y a d'éventuelles démissions dans les années à venir

La FRW a partagé une petite analyse de la composition de la CLDR. Actuellement, elle comprend 18 citoyens actifs (souvent présents ou excusés), 6 conseillers, 5 citoyens ayant remis leur démission et 3 citoyens totalement inactifs.

Si l'on considère uniquement les 18 citoyens actifs et les 6 conseillers : La parité est assez bien respectée : 58% d'hommes, 42% de femmes. La représentation des différentes classes d'âge montre une prédominance des âges allant de 26 à 75 ans avec un pic de 46 à 65 ans. La répartition au sein des différents villages est un peu plus problématique, puisqu'il n'y a pas de citoyen pour porter les voix de Guerlange et Aix-sur-Cloie (un seul représentant provenant du quart communal).

b. Résultat des discussions

En résumé, la FRW propose de communiquer sur le PCDR et sur l'appel à nouveaux membres de CLDR prévu fin 2024-début 2025. Comment s'y prendre ?

- La CLDR valide les premières propositions :
 - Prochain bulletin communal : parler du contenu du PCDR et surtout des projets, mais y intégrer un petit mot sur le renouvellement de la CLDR qui va arriver. Proposer aux personnes intéressées de communiquer leur adresse mail pour être recontactées quand le renouvellement sera effectif.
 - Mail aux personnes ayant contribué à l'élaboration
 - Site internet communal et Facebook
- Canaux de communication supplémentaires :
 - Mettre un mot sur le renouvellement de la CLDR dans le calendrier du SI avec la date limite des candidatures
 - Journaux et presse : idée d'un reportage fin 2024 avec TVLux qui ferait intervenir les membres de la CLDR pour parler des projets et notamment de la 1^{ère} convention.
 - Mail d'invitation à postuler aux asbl et comités de villages.
 - Bouche-à-oreille
 - Placer des affiches dans les clubs de sport, à la bibliothèque → les membres de CLDR sont d'accord pour venir chercher des affiches à la maison communale et pour aller les coller aux différents endroits
- Il est proposé de cibler les villages de Aix/Cloie et de Guerlange, peut-être dans un second temps s'il n'y a toujours pas de candidats.
- Il est mis en avant l'importance de bien décrire à quoi les gens s'engagent quand ils postulent à la CLDR.

c. Réactions sur la proposition de texte pour le bulletin communal

La FRW a distribué un projet de texte pour le prochain bulletin communal. Quelques améliorations ont été proposées, notamment le souhait de plus parler du travail participatif, d'ajouter un texte d'accroche et d'alléger les parties très textuelles. Un QR code pourrait être ajouté pour ceux qui souhaitent en savoir plus.

Ensuite, afin d'agrémenter la publication, la FRW a demandé aux participants de rédiger de petits témoignages dont certains seront repris et intégrés au texte dans des bulles. Les témoignages ont été récoltés sur des Post-it au départ de 4 questions :

1. Un petit mot sur la CLDR, la participation, le fonctionnement, ...
2. Mise en œuvre du PCDR : quels sont vos souhaits pour la suite ?

3. Pour quel projet êtes-vous le plus impatient de travailler ? Pourquoi ?
4. Quelle action vous motive ? Pourquoi ?

Résultats :

<p>Un petit mot sur la CLDR, la participation, le fonctionnement, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> – On a tous eu notre mot à dire – J’ai apprécié revisiter ma ville et échanger avec mes concitoyens – L’esprit constructif des membres de la CLDR – Re-modeler notre commune à notre image – Des moments conviviaux rassemblant des riverains de toute la commune dans notre intérêt commun – La CLDR a été une très chouette expérience de participation qui va continuer avec des concrétisations, c’est motivant – La CLDR, c’est une commission au top, essentiellement formée de citoyens dynamiques qui ont décidé et défendu des projets pour nos villages pour un total de 5 millions d’euros dont 2,5 millions de subsides ! 	<p>Mise en œuvre du PCDR : quels sont vos souhaits pour la suite ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retrouver l’équipe de la CLDR en place et encourager d’autres participations – Diversifier les collaborations – Des nouvelles rencontres afin de préciser la mise en œuvre des prochains projets – Continuer à soutenir la mise en œuvre des projets validés par la CLDR – Des projets sur Rachecourt – Que la CLDR puisse aller au bout des choses avec des participants motivés – Fonctionnement participatif – J’ai toujours été passionné par la mise en valeur du patrimoine. La CLDR m’a permis justement cette participation.
<p>Pour quel projet êtes-vous le plus impatient de travailler ? Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – L’aménagement de la plage Gigi : Aubange est souvent le parent pauvre au niveau des projets – J’ai hâte de voir le cœur de Battincourt s’embellir – Impatient pour Halanzy – La rénovation de l’hôtel de ville de Halanzy en tant qu’habitant de la localité – L’aménagement de la place Gigi pour le confort que cela apportera aux futurs utilisateurs – Le projet de l’ancien hôtel de ville de Halanzy, lieu très vivant grâce aux activités de l’Atelier Gaumais, était très attendu, c’est génial 	<p>Quelle action vous motive ? Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Je me sens motivé par l’action citoyenne, la seule qui amène l’aubangeois à accepter les décisions – Réunions d’échanges – Brainstormings animés – Rencontre sur le terrain – Vivre la ruralité

4- Divers

Le code wallon du patrimoine a été modifié par la Région wallonne et la FRW organise une séance d’information à ce sujet. La séance se déroulera à Tintigny le 16 mai 2024, elle est gratuite et ouverte à tout le monde (inscriptions souhaitées pour faciliter la logistique).

Des flyers seront placés à l’accueil de la commune, ainsi qu’une affiche.

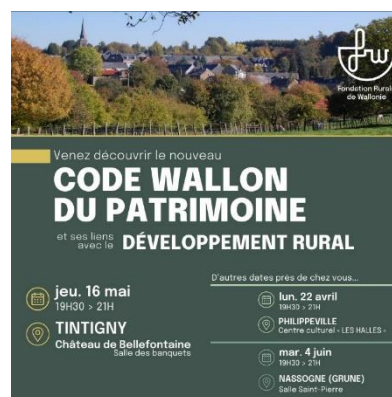


Photo de la CLDR le 8 avril 2024



LISTE DE PRESENCE CLDR DU 8/04/2024

Présents (11)

Nom	Prénom
Ambroise	Michel
Biordi	Véronique
Flamion	Gérard
Gilson	Michel
Kinard	François
Lucas	Dany
Muller	Patrick
Nepper	Alexandre
Portion	Emilie
Regnier	Guy
Spoiden	Alain

Excusés (6)

Nom	Prénom
Amamou	Soraya
Feltz	Claude
Freydiger	Patricia
Lardot	Isabelle
José	Mouzon
Thiry	Mélanie

*Gervaise Ropars & Annick Samyn
Fondation Rurale de Wallonie*